|  |
| --- |
| INSCRIPTION ADMINISTRATIVECAFIPEMF – CAPPEIPièces justificatives à transmettre |

1 – Copie lisible d’une pièce d’identité en cours de validité

2 – Photo d’identité au format carte d’identité ou passeport

3 – Notification d’admission à l’INSPE à télécharger sur eCandidat

4 – Numéro INE, attribué par le dernier établissement fréquenté, pour les publics ayant effectué au moins une inscription depuis 1994-95 dans un établissement français d’enseignement supérieur.

24 heures après l’inscription administrative et la création et/ou l’activation de votre compte ENT, le ***certificat d’inscription*** et le cas échéant le ***justificatif du paiement*** sont téléchargeables.

Activation ENT : <https://www.univ-tlse2.fr/se-connecter-a-l-environnement-numerique-de-travail-ent--259079.kjsp>

La carte MUT se fera uniquement sur demande par mail au service de la scolarité : inspe.scolarite@univ-tlse2.fr